
Lettre du représentant du peuple Guimberteau, envoyé en mission dans le district de Rouen (Seine-Inférieure), lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794)

Jean Guimberteau

Citer ce document / Cite this document :

Guimberteau Jean. Lettre du représentant du peuple Guimberteau, envoyé en mission dans le district de Rouen (Seine-Inférieure), lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 49;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22529_t1_0049_0000_8

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Qu'aucun homme n'ose s'arroger exclusivement les titres de vertueux et d'incorruptible car ils sont l'apanage cher aux républicains. Que dorénavant celui qui acquitte son devoir se contente de la confiance fruit de l'estime publique; que tous nos hommages soient réservés pour notre chère patrie.

Les nombreux habitants de la commune de Troyes ont appris avec horreur les nouveaux attentats contre la liberté et en détestent les auteurs. Ils applaudissent à leur juste et prompt[e] punition; ils sont dévoués à la Convention nationale dans laquelle réside l'exercice de la puissance du peuple.

MAURE aîné.

4

Le citoyen Peyssard, représentant du peuple près l'Ecole de Mars, écrit à la Convention nationale, en date du 11 thermidor, dans les termes suivans :

Citoyen président,

Il a été dit à la tribune qu'un magasin d'armes inutiles et mal gardées existoit à l'Ecole de Mars : je dois relever cette inexactitude et dire que ce magasin étoit sous mes yeux dans l'enceinte même du camp, qu'il n'a jamais contenu que le nombre de fusils nécessaire à l'instruction des élèves, et que pour les leur distribuer, on attendoit, selon l'usage, qu'ils connussent la première partie de l'école du soldat.

Je dois ajouter, pour ceux qui avoient voulu faire envisager l'artillerie du camp comme dangereuse à la liberté, qu'il n'y est pas entré un seul boulet, ni une seule cartouche à balle.

Signé, PEYSSARD.

La Convention décrète l'insertion au bulletin (1).

[Applaudissements]

5

Le représentant du peuple Guimberteau, au nom du conseil-général, du comité de surveillance, de l'état-major et de la société populaire d'Elbeuf, district de Rouen, département de la Seine-Inférieure, où il est en mission, félicite (*sic*) la Convention nationale d'avoir encore une fois sauvé la patrie en déjouant le nouveau Catilina et ses complices qui vouloient anéantir la liberté et la représentation nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Elbeuf, 11 therm. II.] (1)

Citoyens collègues,

Des députations du conseil-général, du comité de surveillance révolutionnaire, de l'état-major et de la société populaire de la commune d'Elbeuf-sur-Seine, où le comité de salut public m'a donné une mission particulière, sont successivement venues, au nom de leurs commettants, me témoigner leur indignation des complots liberticides des Robespierre et leurs complices, et féliciter la Convention du nouveau caractère d'énergie qu'elle a déployé dans une pareille circonstance; j'ai été invité à vous transmettre, citoyens collègues, les sentiments qui animent tous les habitants de la commune d'Elbeuf; je m'empresse à remplir leurs vœux avec d'autant plus de plaisir que j'en ay été témoin.

La liberté triomphe, s'écriaient-ils; la République est encore sauvée, grâces aux soins paternels de nos dignes représentants. Vous ne doutez pas, je l'espère, citoyens collègues, combien je suis mortifié de n'avoir pu partager vos dangers et votre gloire. S. et F.

GUIMBERTEAU.

[La commission des dépêches au repr. Guimberteau; s.l.n.d.]

Il nous est parvenu, citoyen collègue, une adresse que tu as envoyée à la Convention nationale, datée du 11 therm., par laquelle, au nom du conseil général, du comité de surveillance, de l'état-major et de la société populaire de cette commune [Elbeuf], tu la félicites d'avoir déjoué et puni le nouveau Catilina et ses complices.

Elle lui a été lue aujourd'hui, et il en a été ordonné la mention honorable et l'insertion au Bulletin.

Les membres de la commission des dépêches. (sans signatures).

6

La commission de l'instruction publique fait part à la Convention nationale des deux traits de civisme suivans qui lui ont été transmis : le premier par un extrait du registre des délibérations du conseil général du district de Montbéliard; le second par une lettre du chef de l'état-major de l'armée de l'Ouest, en date du 8 du même mois.

1). Le conseil général du district de Montbéliard ayant envoyé un commissaire pour accélérer, dans son arrondissement, la moisson et le battage des grains requis pour alimenter nos braves frères du Rhin, ce commissaire est arrivé à Sochaux, où la moisson ne faisoit que commencer. Le citoyen Ferraud, maire, lui dit : « Les neiges du 18 floréal et la grêle du 25 messidor ont ravagé nos campagnes et gâté nos mois-

(1) P.-V., XLII, 292 (original dans C 311, pl. 1 231, p. 7); Bⁿ, 17 therm. (suppl¹); *Débats*, n^o 682, 281.

(2) P.-V., XLII, 293.

(1) C 311, pl. 1 231, p. 5 et 6.